

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie  
= Swiss journal of sociology

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

**Band:** 2 (1976)

**Heft:** 1

**Vorwort:** Remarques liminaires

**Autor:** Kellerhals, Jean

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RÉMARQUES LIMINAIRES

---

Le comité de rédaction de la Revue propose aux lecteurs de ce numéro une réflexion sur le thème de la déviance et de la maladie. Les raisons d'un tel choix sont nombreuses. Il y a d'abord des motifs conjoncturels. Les programmes nationaux ont sélectionné, parmi quelques autres, le thème de l'intégration. Ce choix politique invite directement les sociologues à proposer certaines perspectives théoriques sur les notions de déviance, de norme et d'intégration. A vouloir faire fi de ce passage par la théorie, ne risque-t-on pas de se précipiter dans des initiatives "thérapeutiques" qui relèvent au moins autant de la fuite et d'un essai de légitimation que de l'intérêt bien compris de leurs récipiendaires?

C'est en partie en fonction de cette idée qu'un colloque consacré à la déviance fut tenu en novembre 1975, sous les auspices du FNSRS, de la Société suisse de psychiatrie et de la Société suisse de sociologie. Le comité de rédaction a estimé souhaitable de donner à ce colloque un prolongement qui permette à des cercles plus larges une réflexion et un dialogue indispensables.

Mais il y a aussi, au choix de la rédaction, des raisons plus théoriques. Chacun aujourd'hui tend à se réclamer de l'interdisciplinarité. Beaucoup en voient - pour les sciences de l'homme notamment - la profonde nécessité. Mais les lieux où cet échange se pratique, en Suisse notamment, sont finalement peu nombreux. Nous sommes plus familiers des déclarations d'intention, des considérations épistémologiques larges, aisées, généreuses, que des entreprises concrètes. Or le thème de la déviance se prête particulièrement bien à une tentative commune. Tant à cause de son histoire, qui voit s'affronter (plus que collaborer) l'anthropométrie, la médecine, les psychologies, les criminologies, les sociologies, qu'à cause de son institutionnalisation dans de multiples organismes plus ou moins bien intentionnés, plus ou moins bien éclairés par les projecteurs du droit pénal. Procurer un espace où psychiatres, psychologues et sociologues confrontent leurs perspectives et les proposent à un public plus large est alors d'un intérêt évident.

Enfin, il y a ceci que de nombreux chercheurs, en sociologie comme ailleurs, confrontés à la fois à la pluralité des idées et à une certaine intransigeance des institutions, cherchent à mieux dessiner les entrelacs complexes de notions qui sont à la base de la sociologie générale. C'est un vœu de la Revue que de donner, aux divers courants de la recherche en Suisse, un écho aussi large que possible.

D'où ce numéro centré sur un thème, après et avant deux parutions à caractère plus polymorphe.

Certes, le lecteur verra bien que l'intégration des différents articles qui suivent n'est pas, pour le moins, parfaite. Que la "transdisciplinarité" se conjugue au futur plus qu'au présent. Cela ne nous a pas semblé, pour un numéro qui se veut plus une invite qu'un traité, constituer une "contre-indication" décisive. C'est que l'interdisciplinarité n'a pas, comme unique vertu, le seul produit fini de ses efforts. Elle est, en deça de ce résultat, une provocation permanente, pour chacune des disciplines en joute, à préciser et à approfondir concepts et processus. Son premier but est de contraindre. De mauvaises langues pourraient prétendre que la sociologie, cette déviante louchant de temps à autre vers les pouvoirs, en a particulièrement besoin.

Jean Kellerhals